

D-TRANS® Concentré d'alléthrine à 90%

MGK® McLaughlin Gormley King Company

8810 Tenth Avenue N. / Minneapolis, Minnesota 55427-4372 U.S.A.

TELEPHONE (763-544-0341)

RÉSERVÉ AUX APPLICATIONS DE FABRICATION OU DE FORMULATION

NO.D'HOMOLOGATION 18532 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE:

d-trans Alléthrine..... 90,00%

GARDER HORS DE LA PORTÉE DE ENFANTS

ATTENTION POISON

CONTENU NET _____ kg

Fabriqué par:
MCLAUGHLIN GORMLEY KING COMPANY
8810 10e avenue nord
Minneapolis, MN 55427
É.U.
(763) 544-0341

MODE D'EMPLOI

Utilisez seulement dans la fabrication d'insecticides inscrits sous la Loi sur les produits antiparasitaires.
Lisez le bulletin technique pour les détails de formulation

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ. Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Ne respirez pas les vapeurs. Éviter le contact avec la peau ou les yeux. Si le produit tombe sur la peau, retirez-le avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, rincez à grande eau. Évitez toute contamination de la nourriture et des aliments pour animaux

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne contaminez pas tout cours d'eau pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Si le produit entre dans les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas

échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si le produit va sur la peau ou sur les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si inhalé, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION :

Vous pouvez réutiliser les barils après nettoyage en profondeur et remise en état. Si non, préparez les contenants pour ne plus les réutiliser et éliminez-les conformément aux règlements provinciaux. Les fabricants canadiens de pesticides utilisant cette technique doivent jeter tout produit actif inutile et tous les contenants conformément aux règlements municipaux et provinciaux. Pour plus de détails sur le nettoyage des déversements, contactez le fabricant ou l'agence réglementaire provinciale.

ENTREPOSAGE :

Mélangez bien dans le baril avant tout échantillonnage et à chaque usage. Gardez le contenant bien fermé lorsque vous n'utilisez pas le produit. Entreposer dans un endroit frais et sec.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.